

N° 120/0291

PROVINCE DU RUANDA URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA
SECRETARIAT DU RUANDA
N° 5/Agric/E.IV/I

Kigali, le octobre 1930.



OBJET:
Extension de la culture
du manioc

Monsieur le Délégué,

Subsidiairement à mes lettres 4733 et 4805 du 20
et 26 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur
l'Administrateur Territorial LENAERTS se rendra auprès de chacun de
vous en vue de prendre les dispositions qui s'imposent pour la distribu-
tion et la vente des boutures de manioc, auxquelles Monsieur le Gouver-
neur de la province désire assister.

Monsieur le ^{Le conseil} ~~Gouverneur~~ sera à Rukira le 7 ou le 8
^{octobre} ~~novembre~~; à Gatsiba le 9 ou le 10 et à Ruhengeri le 12 ou le 13.

Le Résident du Ruanda
O. Coubeau,

Coubeau

Monsieur le Délégué du Résident

Ruhengeri